



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 22789

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les problèmes que rencontrent encore les organismes de formation pour obtenir des dérogations permettant à des jeunes mineurs d'utiliser des machines dites dangereuses, dans le cadre de leur formation. Il souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre pour lever les derniers obstacles, et le délai dans lequel il compte prendre les mesures réglementaires nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22789

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3500

Question retirée le : 3 décembre 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)